

MESURE BUDGÉTAIRE

01 septembre 2010 22:44; Act: 01.09.2010 22:47

Fumeurs appelés à renflouer les caisses

par Benjamin Pillard - Le paquet de clopes pourrait bien augmenter de 20 centimes en 2011. Une mesure budgétaire parmi d'autres. [0 Commentaires](#)



L'impôt sur le tabac devrait rapporter 100 millions supplémentaires à la Confédération. (photo: Keystone)

Le Conseil fédéral a joué cartes sur table, mercredi, en présentant au Parlement son programme d'économies. Afin d'alléger le budget de 1,6 milliard de francs par an en 2012 et 2013, le gouvernement prévoit notamment de générer de nouvelles recettes, comme une hausse de l'impôt sur le tabac. Celui-ci augmenterait de 20 centimes par paquet de cigarettes – une majoration d'environ 3% – et ce dès l'année prochaine.

Cette annonce est peu banale, car elle contraste avec les justifications antérieures de la Confédération: taxer les fumeurs n'est plus une mesure de santé publique, mais bel et bien un moyen de garnir les caisses de l'Etat. «Ça va dans le bon sens, mais ce n'est pas une mesure de prévention», confirme le conseiller national Jean-Charles Rielle, médecin-responsable du CIPRET Genève, chargé de la prévention du tabagisme. A ses yeux, les cigarettiers pourraient être «ponctionnés beaucoup plus», afin de financer la prévention du tabagisme.

«Les derniers développements quant à l'augmentation des taxes sur les cigarettes s'alignent sur ce qui avait été communiqué publiquement en novembre 2009 par le Conseil fédéral», réagit pour sa part Philip Morris, qui n'a pas souhaité commenter davantage cette nouvelle hausse.

160 lignes régionales à la trappe

Le programme d'économies confirme la réduction des subventions accordées aux transports régionaux. En Suisse romande, Vaud (26 lignes), le Valais (18) et Fribourg (12) seraient les plus touchés. De nombreux cars postaux sont menacés, ainsi que le trafic ferroviaire régional entre Yverdon et Neuchâtel.

Pas de pitié pour les chevaux

Le Haras national d'Avenches (VD), fondé en 1899, pourrait bien ne plus recevoir le moindre denier public, malgré le cri du cœur lancé le mois dernier par les organisateurs du Marché-Concours de Saignelégier. Le canton du Jura, royaume des chevaux franches-montagnes, va s'y opposer jusqu'au bout.